

## Annexe n°1

### Notice explicative du dossier de demande d'admission en section sportive handball du collège Alphonse Karr

Madame, Monsieur,

#### Le dossier devra comporter:

- ✓ La fiche complétée des renseignements scolaires (p 1 et 2)
- ✓ La fiche complétée des renseignements sportifs (p 3)
- ✓ Un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique du sport de compétition et la photocopie de la licence
- ✓ La charte signée d'engagement scolaire et sportif (p 4 et 5)
- ✓ Les photocopies des bulletins scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours pour les collégiens, photocopie du livret scolaire pour les primaires.
- ✓ **Pour les élèves qui n'appartiennent pas au secteur du collège Karr: la copie de la demande de dérogation qui a été déposée à l'école d'origine ou au collège d'origine**

#### Points de vigilance :

- ✓ Les dossiers incomplets ou hors délai ne seront pas traités
- ✓ Soyez vigilant sur les dates à respecter pour le retour du dossier ou pour la formulation de la demande de dérogation (si votre enfant est concerné).

- ✓ Déposer le dossier au secrétariat de direction (Mme Martin) même s'il manque le bulletin du 2<sup>ème</sup> trimestre, puis le compléter dès que possible en respectant les dates.

Après l'étude des dossiers par la commission de sélection, (composée du principal du collège, du représentant du club et du responsable de la section sportive), un courrier sera adressé aux familles pour informer du résultat **au retour des vacances de printemps.**

Après admission du candidat et au moment de l'inscription définitive :

Chaque élève devra passer une visite médicale approfondie auprès d'un médecin du sport en vue d'une scolarité en section sportive (p 6 et 7) pour tous les niveaux.

**Les élèves de 6<sup>èmes</sup>, 5<sup>èmes</sup> et de 4<sup>èmes</sup> déjà scolarisés au collège, doivent renseigner le dossier d'inscription (pages 1 à 7), passer la visite médicale approfondie) et le remettre directement à M. Castano.**

Le dossier **complet**, accompagné des pièces demandées est à retourner **au plus tard le vendredi 16 avril 2021 dernier délai** au secrétariat de direction du collège **par courrier postal ou par courriel.**

Collège Alphonse Karr

185 avenue Victor Sergent BP 736 83705 St Raphaël

Courriel: [ce.0830075f@ac-nice.fr](mailto:ce.0830075f@ac-nice.fr)

**Si vous transmettez le dossier par courriel, il est important de compresser le dossier et les pièces jointes.**